

Département de la Drôme

Envoyé en préfecture le 25/03/2022 Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le 25/03/2022

ID: 026-200090629-20220314-DB_2022_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire la mairie de Ratières sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents: Armelline AUDRIEU, Céline BLAIN, , André BOUILLY, David BOUVIER, Pascal BRUNET, Yves CHAREYRE, Agnès CHRIST, Norbert COQUERAY, Denis COURMONT, Marin DERNAT, Gérard ESCOFFIER, François FAURE, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Patrick GAUTHIER, Alain LACROIX, Ludovic LACROIX, Agnès MARGIRIER, Yves MONNIER, Ludwig MONTAGNE, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Alain NOIR, Patrice REBOULLET, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET, Stéphane SARRAZIN et Daniel SIRERA.

Excusés et absents: Romain BOITEL, Mickaël CHAZALON, Thierry DESSERTENNE, Anthony DOSSARD, Claude FOUREL, Romaric FOURT, Pierrick FRIZE, Alexandre GUILLIEN, Hervé JACQUET, Elina REYNAUD, Lilian ROBIN, Cédric ROUSSELLET, Martine VEYRAT.

Pouvoirs: Mickaël CHAZALON donne pouvoir à M. Marin DERNAT, Thierry DESSERTENNE donne pouvoir à Mme Agnès CHRIST et Claude FOUREL donne pouvoir à M. Gilbert MOUNIER-VEHIER.

Nombre de Conseillers

Afférent au Syndicat 42

En exercice 42

Présent 29

Votant 32

Date de convocation: 04/03/2022

Installations des nouveaux délégués

Délibération n°05-2022 Séance du 14 mars 2022

Le Président expose à l'assemblé :

- suite à la création de la commune nouvelle Saint-Jean-de-Galaure par fusion des communes de La Motte de Galaure et de Mureils et acté par arrêté Préfectoral n°26-2021-10-19-00005 du 19 octobre 2021, le Conseil Municipal de Saint-Jean-de-Galaure a désigné les 4 nouveaux délégués de la commune nouvelle, à savoir, Mrs Denis COURMONT, Alain NOIR, Philippe RIGNOL et Jean-Marc ROZIER
- suite au départ de Mr Axel GALLAIT du Conseil Municipal, par délibération du 11 mars 2022, le Conseil Municipal de Lens-Lestang a désigné le nouvel délégué de la commune, à savoir, Mr Pierrick FRIZE.

Le Comité Syndical:

- DECLARE l'installation des nouveaux représentants, Mrs Denis COURMONT, Alain NOIR, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER et Pierrick FRIZE, dans leur fonction de délégué.

> Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme.

> > Le Président. David BOUVIER

